



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°07/AONO/C-FE/SG/CIPM /2025 du 29 AOUT 2025 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE REGIONALE R0618 FOMOPEA (NZAMDOUNG) – BANDOUM – NDOUNDE Y COMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE DIMENSION (12m x 7m x 5m) SUR LA RIVIERE MIEUH, DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOKOUE, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.

(En procédure d'urgence)

FINANCEMENT : DOTATION PONCTUELLE MINEPAT, EXERCICE 2025

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de FOKOUE, Autorité contractante, lance en procédure d'urgence et pour le compte de la mairie de Fokoué, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des opérations DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE REGIONALE R0618 FOMOPEA (NZAMDOUNG) – BANDOUM – NDOUNDE Y COMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE DIMENSION (12m x 7m x 5m) SUR LA RIVIERE MIEUH, DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOKOUE, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST. (En procédure d'urgence)

2. Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive (Voir les devis quantitatifs) :

- SERIE 000 : INSTALLATION ET REPLI DE CHANTIER ;
- SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERASSEMENTS ;
- SERIE 300 : ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE ;
- SERIE 400 : OUVRAGE D'ART ;
- SERIE 500 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE ;
- SERIE 600 : RESEAUX DIVERS ;
- SERIE 700 : REVETEMENT AUX PRODUITS STABILISANTS

3. Allotissement

Les travaux qui s'exécuteront en 01 phase sont repartis en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Région/Département	Tronçons	Linéaire Estimé (km)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'intervention
Lot unique	Ouest/Menoua	ROUTE REGIONALE R0618 FOMOPEA (NZAMDOUNG) – BANDOUM – NDOUNDE Y COMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE DIMENSION (12m x 7m x 5m) SUR LA RIVIERE MIEUH	3,7	90 000 000	06	Travaux de réhabilitation de route en terre

TOTAL	3 ,7	06
--------------	------	----

4. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de : **Six (06) mois** et comprend les périodes de pluies. Ce délai court à compter des dates de notification des ordres de services de commencer les travaux.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à : **90 000 000 (Quatre Vingt dix Millions) FRANCS CFA**

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de Travaux Publics et de Bâtiments de droit camerounais et installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par une dotation ponctuelle **MINEPAT Exercice 2025**.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cet Appel d'Offres est exclusivement la soumission hors ligne.

9. Cautionnement de soumission

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission timbrée, acquittée à la main, établie par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO d'un montant égal à **1 800 000 (Un million huit cent mille) francs CFA**, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier de Consultation :

Le Dossier physique d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de FOKOUE, Tél : 699 35 25 11 / 652 97 22 56

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de FOKOUE sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de FOKOUE d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du DAO, de Quatre-vingt-dix mille (90 000) Francs CFA.

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de FOKOUE au plus tard le **22 SEPT 2025** à 10 heures, heure locale et devra porter la mention : « **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT » N° ____ /AONO/C-FE/SG/CIPM /2025 du _____ POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE REGIONALE R0618 FOMOPEA (NZAMDOUNG) – BANDOUM – NDOUNDE Y COMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE DIMENSION (12m x 7m x 5m) SUR LA RIVIERE MIEUH, DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOKOUE, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.**

(En procédure d'urgence)

FINANCEMENT : DOTATION PONCTUELLE MINEPAT, EXERCICE 2025

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;

- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'**absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours**. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **22 SEPT 2025** à 11H00, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Fokoué siégeant dans ses bureaux sis à la Commune de Fokoué.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la commission, l'offre sera rejetée. L'ouverture doit se faire au plus tard une heure après l'heure limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

15. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Un critère ne peut être à la fois éliminatoire et essentiel. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des soumissionnaires.

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Principaux critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ou pièce administrative non conforme et non régularisée ou fournie dans les 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission timbrée à l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Figurer dans la liste des entreprises suspendues ;
- Note technique inférieure à 70% de l'ensemble des critères essentiels ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE)
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- Absence du récépissé de dépôt de caution à la CDEC ;

I) Absence du certificat de catégorisation (A,B,C,D)

b). Critères essentiels

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- m) La présentation de l'offre.....01 critère
- n) Qualification et expérience du personnel d'encadrement14 critères
- o) Méthodologie04 critères
- p) Capacité financière (le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière délivrée par une banque de 1^{ère} catégorie01 critère
- q) Preuve de l'acceptation des conditions du Marché.....03 critères

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO (le soumissionnaire devra satisfaire au moins 70% (soit 16 « OUI » sur 23) des critères de la grille de notation

16. Attribution

L'Autorité Contractante attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins – disante *par combinaison des critères techniques et financiers en incluant le cas échéant les remises proposées.*

17. Nombre maximum de lots

Un (01) lot.

18. Durée de validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Mairie de FOKOUE, Tél : 699 35 25 11/ 652 97 22 56

Additif à l'Appel d'offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel à d'Offres

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel), l'ARMP au numéro 656 33 71 72

Fokoué, le 29 AOUT 2025

Le Maire

(AUTORITÉ CONTRACTANTE)

AMPLIATIONS

- MINMAP/Me ;
- ARMP / OU ;
- CIPM/Fké ;
- Maître d'Ouvrage ;
- Archives ;
- Affichage.

